

# HABITAT JEUNES

UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES

# CVS

conseil de vie sociale

un atout au service du  
projet Habitat Jeunes



# guide pratique

élaboré sur la base du guide réalisé par l'Urhaj Occitanie



# Avant-propos

L'Unhaj propose depuis de nombreuses années un accompagnement des adhérents sur la mise en place et l'animation des CVS, via des formations, un appui-conseil et des ressources en ligne.

La parution en mars 2022 d'un décret sur les CVS, ainsi que la réforme de l'évaluation des ESSMS, qui intègre des indicateurs sur les CVS, ont été l'occasion de mettre l'accent sur le sujet, via des groupes de travail nationaux et en région. Cela a abouti à ce guide, qui s'inspire de celui réalisé par l'Unhaj Occitanie en 2020. Il est interactif et rassemble des apports théoriques, réglementaires, des conseils, des témoignages et des liens vers des outils et des fiches expériences.

## MERCI

Un merci particulier à l'Unhaj Occitanie, pour le Guide réalisé en 2020, qui a largement servi de base au présent Guide.

Merci à toutes celles et ceux qui ont accepté de témoigner : résident.e.s, administrateurices, salarié.e.s, Urhaj qui ont également contribué à la réflexion, notamment dans le cadre du Groupe de recherche et d'actions socio-éducatives de l'Unhaj.

LES IDÉES ET CONSEILS DE CE GUIDE SONT ISSUS D'ÉCHANGES  
DANS LES TEMPS DEDDIÉS, LORS DES FORMATIONS  
ET DANS DES GROUPES DE TRAVAIL REGIONAUX.

Merci particulier à :

*Perrine Behague (Urhaj HDF), Eva Rasolondramanitra et Jalal Kharmouche (Urhaj PACA-Corse), Laure Daviot Ben Mustapha (Urhaj CVL), Gaëlle Desfontaines (Urhaj Normandie), Ines Raffin (Urhaj Bretagne), Emma Bernardeau (Urhaj IDF), Association Adamal (Salon-de-Provence), Mathilde Chevallier et Jean-Noël Delétang (Jeunesse et Habitat Tours), Audrey Chanas (HAJ Montpellier), Axelle Morange-Chavier, Damien Dubrulle et Yacouba Diakite (L'Escale Niort), Fanny Garcia (Alma Bosquet, Paris), Samuel Robin (Résidence Kerizac, Vannes), Fanny Segond et Vincent Réthoré (Les Oiseaux, Besançon), Charlotte Mathieu (Bâtir, Gap), Stéphane Bouchet (Adelis, Nantes), Thomas Vanin (HAJ en Albigeois), Anne Benet-Chambellan (Cité des Fleurs, Paris), Aurélien Roland (Le Phare, Clermont-Ferrand), Océane Leroy (Escale Habitat Blois)*

## Votre contact référence

**Violaine Pinel**, déléguée à l'action socio-éducative, [violaine.pinel@unhaj.org](mailto:violaine.pinel@unhaj.org)



Ce symbole, présent en bas de page tout au long du guide, vous permet de revenir à la page sommaire.



---

# Édito



**Marianne Auffret,**  
Directrice générale de l'Unhaj

## « Un atout au service du projet »

Après une période de flou juridique, la nécessité de mettre en place des CVS en Habitat Jeunes s'est vue confirmée en 2022, conformément à leur statut d'ESSMS régis par la loi de 2002-2. Dont acte. Mais **créer un conseil de vie sociale, comme tout autre dispositif de participation et d'expression, ne doit donc pas s'envisager comme une simple réponse à une contrainte législative.**

Sans négliger cet aspect, il s'agit de l'inscrire dans un processus démocratique en cohérence avec les valeurs portées par le réseau Habitat Jeunes. Car **le CVS est certes une contrainte, mais c'est aussi une chance.** Il participe de l'apprentissage de la citoyenneté : élire et être élu.e, animer une réunion, donner son avis, consulter les autres, trouver des compromis. Il place les jeunes élu.es en situation de responsabilité, et d'échange avec les dirigeant.es de l'association. Il permet des rencontres et contribue au vivre ensemble, il est parfois même la source d'une dynamisation de la vie collective.

L'objectif de ce guide est très concret : favoriser la mise en place des conseils de vie sociale ou les faire revivre lorsqu'ils ont périclité, et proposer des méthodes et outils pour les maintenir dans le temps, et ce malgré le renouvellement fréquent de nos publics, puisque c'est là une des spécificités majeures du réseau Habitat Jeunes.

Première étape indispensable : **chacun.e doit en être convaincu.e pour convaincre à son tour** ; la participation des résidents étant souvent complexe, fluctuante. De plus, les démarches de participation induisent parfois de la tension, des moments désagréables où l'on se demande si l'on n'a pas ouvert la boîte de Pandore ! Mais finalement, nous le savons, la meilleure façon de régler les tensions c'est sans doute de les affronter ensemble, dans un cadre protecteur et choisi et que celui-ci devienne un véritable espace de confrontation des légitimités, au service du projet. Les acteurs Habitat Jeunes mettent d'ailleurs en œuvre de longue date de multiples démarches de participation à travers les comités de résidents ou les groupes de parole par exemple...

**Le CVS doit en effet s'inscrire dans une politique d'établissement volontariste.** L'un des enjeux majeurs est une prise de conscience et une volonté forte des administrateurs et de la direction de l'importance de la participation et de l'expression des usagers. L'équipage au complet ! Les équipements nécessaires à une telle traversée ensemble sont l'imagination, mais aussi la patience, ou encore la tolérance.

Ne pas craindre d'expérimenter, de tester, de se tromper et de recommencer, c'est encore le plus sûr moyen d'attirer l'attention et la curiosité des résidents !

**Alors en avant les CVS Habitat Jeunes engagés et créatifs !**



# Sommaire

5

Cadre réglementaire

Ce que dit la loi.....	6
Les CVS et l'évaluation.....	7
Documents à produire.....	8

9

Expression et participation des jeunes

Les différentes formes de participation possibles.....	10
Que veut-on faire de ce qui est dit en CVS ?.....	11
L'échelle de la participation.....	12
Quelles thématiques aborder en CVS ?.....	13

14

Mobiliser les jeunes

Le CVS comme outil d'animation de la vie collective.....	15
Un moment essentiel : l'accueil des nouveaux.....	15
Communiquer.....	16
 PRATIQUES INSPIRANTES & OUTILS.....	17

21

Élire, être élu

Motiver les candidatures.....	22
Quelle durée du mandat et comment assurer une continuité ?.....	23
Quelles modalités d'élection ?.....	23
La campagne électorale.....	23
Accompagner les jeunes élu.es.....	23
 PRATIQUES INSPIRANTES & OUTILS.....	24

28

Faire vivre le CVS

Préparer chaque séance.....	29
Structurer la réunion.....	29
Animer et rendre le CVS vivant.....	29
Alterner le CVS avec des temps moins formels.....	30
Fonctionner en mode projet avec un budget.....	30
 PRATIQUES INSPIRANTES & OUTILS.....	31

33

Mobiliser les membres du CA et les salarié.es

Renforcer les liens entre jeunes et membres du CA.....	34
Renforcer les liens CVS/CA, direction équipe.....	34
 PRATIQUES INSPIRANTES & OUTILS.....	35



# Cadre

# réglementaire



# Cadre réglementaire

## Ce que dit la loi

### Références :

- **Code de l'action sociale et des familles : article L. 311-6 et D331-3 à D311-32-1.**
- **Décret n° 2022-688 du 25 avril 2022, relatif au Conseil de la vie sociale et aux autres formes de participation.**

« Le conseil de la vie sociale est mis en place lorsque l'établissement ou le service assure un hébergement ou un accueil de jour continu ou une activité d'aide par le travail au sens du premier alinéa de l'article L. 344-2. (...) »

Le CVS donne son avis et peut faire des propositions.

**Il reste un organe consultatif et non décisionnaire.**

## Consultation obligatoire du CVS

- **Fonctionnement du FJT** : vie quotidienne, activités, travaux, affectation et entretien des locaux, animations, etc.
- **Droits et les libertés des résident.es** : dysfonctionnements affectant la santé, la sécurité ou le bien-être physique et moral des résident.es.
- Élaboration et modification du **règlement de fonctionnement et projet d'établissement**.
- Lors de la **procédure d'évaluation**.

## OUTILS



- ↓ [Le décret d'avril 2022](#)
- ↓ [Une note d'analyse de ce décret](#)
- ↓ [Une note synthétique sur le cadre réglementaire des CVS](#)
- ↓ [Un support de présentation simplifié de ce cadre règlementaire \[POWER POINT\]](#)

### Composition minimum

- 2 résident.es, 1 représentant des salariés, 1 représentant des administrateurs
- La direction participe

### Rythme

- 3 minimum/an
- L'ODJ doit être envoyé 15 jours avant chaque réunion

### Durée du mandat

- Libre : définie dans le règlement intérieur

### Présidence

- Assurée par un.e résident.e !

## Et si l'association gère plusieurs résidences ?

Les textes situent le CVS à l'échelle de l'« établissement ou du service ». Toutefois, si l'association gère plusieurs résidences, il peut être compliqué de mettre en place un CVS - avec tout ce qu'il implique - dans chaque résidence.



On peut donc envisager que le CVS en tant que tel se réunisse à l'échelle de l'association, et prévoir, afin de prendre en compte les spécificités de chaque résidence et d'être plus en proximité des besoins des résidents, de réunir un groupe par résidence de manière plus informelle.

C'est d'ailleurs bien souvent déjà le cas, sous des appellations différentes (comité de résidents, etc.) Ces groupes informels ne nécessitent pas d'appliquer les règles relatives au CVS, par exemple la présence de la direction n'est pas indispensable. Plusieurs adhérents fonctionnent ainsi, avec le maintien des comités de résidents, conseils de résidence... en parallèle du CVS.

Les travaux de ces groupes se feront en lien avec ceux du CVS, et permettront d'aborder des sujets plus quotidiens de la résidence.



## Les CVS et l'évaluation

Le référentiel de l'évaluation de la qualité des ESSMS de mars 2022 inclut des critères évaluant la participation des résident.es et la mise en place effective du CVS. Il est prévu que l'évaluateur réalise des entretiens avec les membres du CVS, notamment le/la Président.e, en s'appuyant sur un guide d'entretien spécifique. Les questions évaluatives portent sur :

- **La sollicitation du CVS sur la révision** des règles de vie collective, la stratégie de bien-être, l'organisation des espaces, la stratégie d'amélioration continue, le traitement des plaintes et réclamations, des événements indésirables et du plan de gestion de crise.
- **La prise en compte des avis exprimés.**
- **Le rôle du représentant des résident.es**, le recueil des besoins de l'ensemble des résident.es.
- **Le compte-rendu des séances et sa diffusion.**

### OUTILS



- ↓ [Le guide d'entretien spécifique CVS du Manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS de la HAS \(p.194-195\)](#)

## Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

La Haute Autorité de Santé (HAS) contribue à accompagner les établissements et services dans leurs évolutions, au moyen de recommandations de bonnes pratiques professionnelles, qui constituent un fil conducteur, à la fois théorique et pratique.

Les dernières RBPP sur les CVS datent de 2012, mais sont encore en grande partie d'actualité. De plus la HAS a travaillé sur la participation des usagers en 2022, et a publié des avis intéressants.

S'inspirer des recommandations de la HAS... en les adaptant aux spécificités de chacune des résidences.

Adapter le nom donné aux instances de participation... si nécessaire pour les rendre plus attractives.

### OUTILS



- ↓ [L'Avis HAS « Améliorer la participation des usagers dans les commissions des usagers et les conseils de la vie sociale », mai 2022](#)
- ↓ [L'Avis « Faciliter et améliorer la représentation des personnes accompagnées », comité des usagers de la HAS, mai 2022](#)
- ↓ [L'Avis « Faciliter et améliorer la représentation des usagers en CDU », comité des usagers de la HAS, mai 2022](#)
- ↓ [L'Avis « Faciliter l'autoévaluation sur le fonctionnement de l'instance », comité des usagers de la HAS, mai 2022](#)
- ↓ [La Synthèse verte « Expression et participation des usagers dans les établissements relevant du secteur de l'inclusion sociale », Anesm, 2012](#)



## Documents à produire

Certains documents sont nécessaires au fonctionnement du CVS et prévus dans les textes réglementaires. Nous vous proposons des modèles/exemples que vous pourrez adapter à votre guise.

### Le règlement intérieur du CVS

Il est obligatoire, sans que son contenu ne soit défini par les textes. Il doit comporter les règles sur les missions, la composition, la régularité, les modalités de fonctionnement, les élections, les suites données aux avis du CVS, etc.

### L'ordre du jour

Il doit être envoyé au moins 15 jours avant chaque séance, accompagné des documents nécessaires à la préparation des sujets.

### Les compte-rendus de séance / relevés de décision

Ils doivent être diffusés après chaque séance (pas de délai fixé). Ils peuvent l'être sous plusieurs formes : affichages, mail, réseaux...

Ils doivent également être envoyés à la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité)

- 💡 **Aller droit à l'essentiel**, aux conclusions (même s'il est intéressant de mentionner les points de débat)
- 💡 **Imager au maximum** : photos, pictos, verbatims... Utiliser la facilitation graphique

### Le rapport d'activité

Il doit être réalisé chaque année, et présenté par le Président.e du CVS au CA de l'association.

Il doit également être envoyé à la DDETS. Il n'existe pas de trame-type, **à vous d'innover !** Là aussi, être le plus visuel possible. Rubriques possibles :

- Mot du/ de la Président.e
- Thématiques abordées sur l'année > Réalisations concrètes
- Verbatims, photos

## OUTILS



- ↓ [Modèle de Règlement Intérieur en Habitat Jeunes \(Unhaj\) \[WORD\]](#)
- ↓ [Exemple du Règlement Intérieur du CVS de Gap](#)
- ↓ [Exemple du Règlement Intérieur du CVS de l'Iliade Habitat Jeunes \(Château-Gontier\)](#)
- ↓ [Exemple d'Ordre Du Jour et invitation d'HAJ Montpellier](#)
- ↓ [Exemples de Compte-Rendu d'HAJ Montpellier](#)
- ↓ [Exemple de Compte-Rendu, Relais Accueil \(Paris\)](#)
- ↓ [Modèle de Compte-Rendu d'Adelis \(Nantes\) \[EXCEL\]](#)





**Expression**

**et participation**

**des jeunes**

**Formes et registres**

© StockSnap de Pixabay



# Expression et participation des jeunes

## Les différentes formes de participation possibles

**Enquêtes de satisfaction, groupes-projets, groupes d'expression et conseil de vie sociale. Ils s'inscrivent, chacun, dans des formes d'expression et registres de participation différents.**

Elles ne sont pas exclusives les unes des autres, peuvent être complémentaires et s'articuler dans le cadre d'une stratégie globale, inscrites dans le projet social, ou être utilisées comme des outils de recueil d'information, permettant également l'expression autour d'un sujet spécifique et circonscrit.

**Le CVS peut être considéré comme le registre de participation le plus abouti en termes de démocratie représentative.**

Il est aussi le plus complexe à mettre en œuvre et à faire vivre. Très formel, il peut 'rebuter', non seulement les résident.es, mais aussi les membres du CA et les salarié.es notamment face aux difficultés et lourdeurs pressenties.

### Le MOT de la HAS...

« La participation est en prise directe avec les pratiques d'insertion, comprises au sens large de retissage du lien social. Le lien social est une métaphore qui doit se nourrir de pratiques concrètes et d'expériences du « vivre ensemble ».

L'expression et la participation font donc partie intégrante des outils à disposition des professionnels pour viser l'insertion des usagers dans la vie sociale.

Cette position indique également que l'effet de ces outils réside davantage dans les processus, les échanges et les apprentissages à l'œuvre que dans les résultats ou même la simple conformité aux textes réglementaires. »

**Il s'agit donc de bien articuler et utiliser ces formes d'expression pour faciliter la création et la vie du CVS et en délimiter les contours et les contenus, afin qu'il serve vraiment et remplisse son rôle d'instance démocratique participative.**

## Quelques définitions

### Enquête de satisfaction

objectif	recueillir des informations permettant une prise de décision
conséquence	positionne les résidents comme usagers d'un service
forme	résidents concernés par la thématique évaluée
registre	participation et expression individuelle

### Groupe d'expression

objectif	s'exprimer sur un thème lié au collectif, à la société
conséquence	apprentissage des débats, des prises de parole et respect de la diversité
forme	groupe volontaire pour débattre ensemble d'une thématique prédéfinie
registre	participation collective



## Quelques définitions

### Groupe projet

objectif	réfléchir à une thématique afin de proposer des solutions et /ou mettre en place un projet
conséquence	renforce la capacité d'agir et d'influer sur son environnement
forme	groupe de travail et de réflexion ouvert aux membres volontaires
registre	pouvoir d'initiative

### Conseil de vie sociale

objectif	exercer les droits des usagers
conséquence	apprentissage de la citoyenneté
forme	instance ouverte aux représentants et à l'assemblée de résidents.es
registre	démocratie participative

## Quelles réponses participatives dans les cas suivants ?

### Un SUJET RÉCURRENT parmi les résidents dans tous les CVS...

- 💡 créer un groupe projet
- 💡 organiser une réunion spécifique

### Un SUJET NON PRIS EN COMPTE par les administrateurs dans les CVS...

- 💡 réaliser une enquête de satisfaction auprès des résidents et envoyer un compte-rendu des résultats à tous les administrateurs et salariés

### Un sujet de société portant à POLÉMIQUE et touchant à la vie dans la résidence, est abordé en CVS...

- 💡 créer un groupe de réflexion autour de la thématique (ex : sexisme, racisme, violences verbales et/ou physiques...)
- 💡 faire appel à des intervenant.es extérieur.es spécialistes de la problématique dans le cadre d'une action hors CVS

### L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS et les animations occupent tout l'espace du CVS...

- 💡 faire passer un questionnaire sur les activités souhaitées
- 💡 organiser une réunion spécifique
- 💡 créer des groupes chargés de la mise en place de l'action en question

## Que veut-on faire de ce qui est dit en CVS ?

## Clarifier collectivement le niveau de participation souhaité

Toute forme/instance de participation peut être vidée de son sens si l'organisateur ne souhaite pas réellement prendre en compte ce qui est exprimé. Or, il en va de la crédibilité du CVS et par rebond de son potentiel mobilisateur pour les jeunes. En effet, **à quoi bon se mobiliser si cela n'a aucun effet concret ?** Même chose pour le/les professionnel.les qui l'animent : il est important d'être au clair dès le départ afin de poser la cadre et d'animer en fonction.

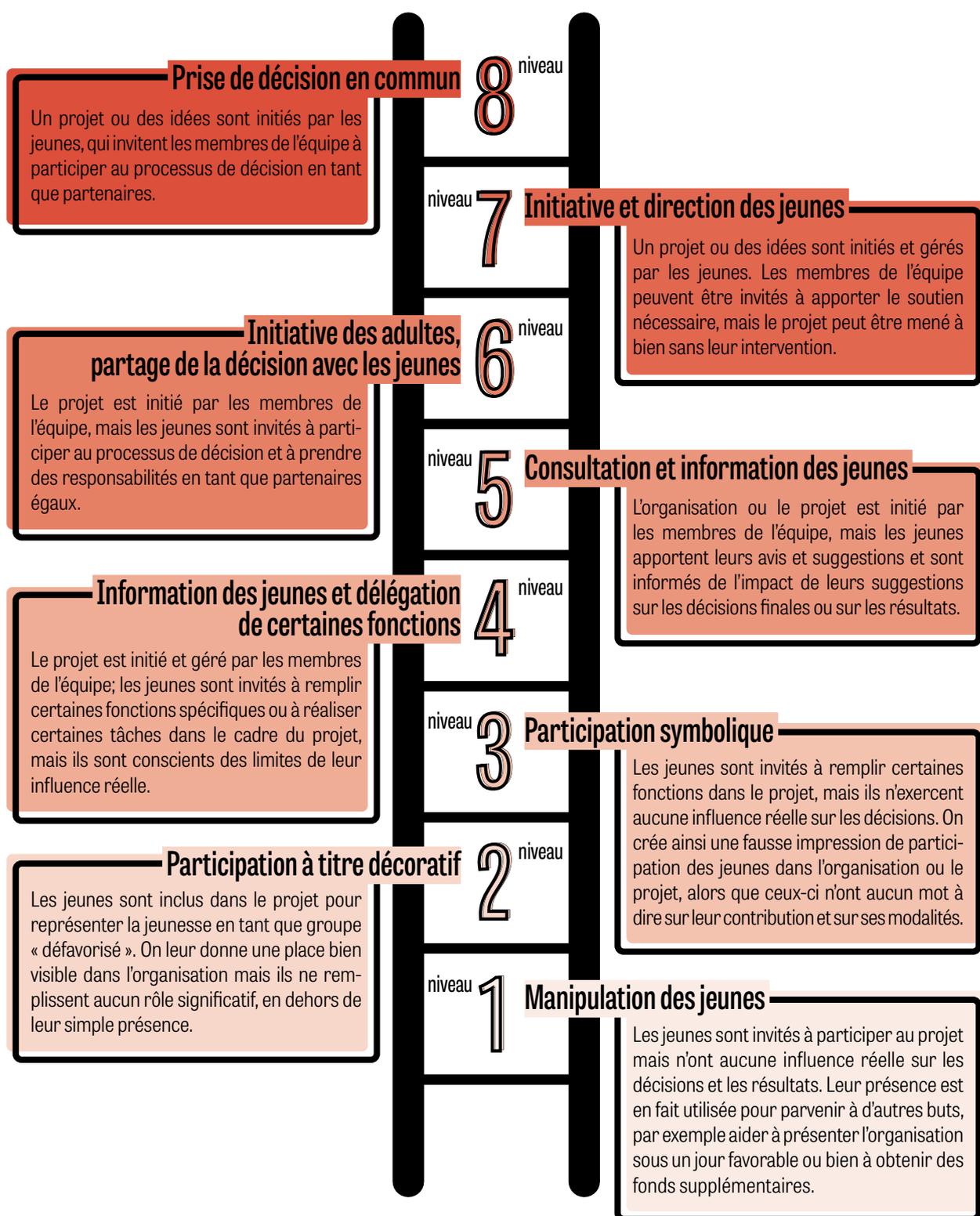
Avant de lancer le CVS, il est donc important de **se poser en équipe, avec la direction et le CA, pour clarifier le rôle du CVS et les suites qui pourront être données.**

Pour cela, l'outil « échelle de la participation » peut utilement être mobilisé (cf. page suivante).



# L'échelle de la participation

(Source : A Son Diapason, Nadia Tessier)



Adapté de Hart, R., *Children's participation from tokenism to citizenship*, UNICEF Innocenti Research Centre, Florence, 1992

Bien que ce modèle soit représenté sous la forme d'une échelle, il est important de bien considérer qu'une étape franchie ne mène pas nécessairement à l'échelon supérieur et que des jeunes personnes au sein d'une même organisation pourraient ne pas connaître le même niveau de participation en même temps.



## Quelles thématiques aborder en CVS ?

Selon la loi, le CVS donne son avis et peut faire des propositions concernant :

**Toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service**, notamment :

- l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités
- les projets de travaux et d'équipements
- la nature et le prix des services rendus
- l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, l'animation de la vie institutionnelle, les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge...

**Toute question relative aux « droits et libertés des personnes accompagnées »**, notamment : un dysfonctionnement grave dans la gestion ou l'organisation susceptible d'affecter la prise en charge, leur accompagnement ou le respect de leurs droits ou de menacer la santé, la sécurité ou le bien-être physique ou moral des résident.es

**TOUTES**  
les thématiques liées au  
**COLLECTIF**  
peuvent être abordées  
dans le cadre du CVS





# Mobiliser les jeunes

© Julien Bergeaud - Résidence l'Escale - Muret



# Mobiliser les jeunes

**Valoriser...** La qualité de l'échange avec les professionnels à toutes les étapes de l'entrée et l'installation dans la résidence.

**Favoriser...** Les liens entre les résidents, le dialogue entre le jeune et l'équipe.

**Informé...** Sur les différentes possibilités de participer au collectif et de la capacité d'agir dans la vie de la résidence.

**La mobilisation des jeunes résident.es est souvent complexe, à la fois en amont, pour les inciter à se présenter aux élections, et ensuite, pour maintenir la dynamique dans le temps. A cela s'ajoute le turn-over au sein des résidences, qui peut casser la dynamique.**

**Cela rejoint plus généralement les difficultés de mobilisation des jeunes sur le collectif, dont témoignent de nombreuses équipes. Il s'agit dès lors d'adopter une approche globale de la mobilisation des jeunes dans la résidence, et d'utiliser le CVS comme un des outils de l'animation collective.**

**La mobilisation repose à la fois sur la stratégie de communication, et sur l'intérêt que vont trouver les jeunes dans le CVS : au départ, puis dans les actions menées (animation attractive, réalisations concrètes...)**

## Le CVS comme outil d'animation de la vie collective

Plutôt que de considérer le CVS comme un outil en plus, déconnecté des autres formes du collectif dans la résidence, il semble beaucoup plus porteur de l'intégrer à la « stratégie » d'animation collective : à la fois en **utilisant des méthodes d'animation, d'éducation populaire** pour le faire vivre, et en **faisant le lien avec les thématiques abordées dans le cadre d'autres activités de la résidence.**

Il est d'ailleurs envisageable d'ouvrir une partie des séances de CVS à l'ensemble des résident.es, comme les autres activités proposées.

## Un moment essentiel : l'accueil des nouveaux

**C'est mettre à l'aise, faire en sorte de se sentir chez soi pour donner envie de participer, s'exprimer et s'engager dans le collectif et la vie de la résidence. La première impression est déterminante...**

L'accueil au sein de la résidence Habitat Jeunes est importante pour la communication et la mobilisation des jeunes dans le cadre des CVS. En effet, l'accueil permet d'informer sur les différentes possibilités de participer au collectif et sur la capacité d'agir sur la vie de la résidence.

Cela peut se faire :

- lors de l'**entretien individuel** d'entrée
- lors de **pots/soirées d'accueil** des nouveaux qui peuvent être organisés en début d'année ou plus régulièrement en fonction de la rotation

### Valoriser le CVS lors de l'accueil

- 💡 Mettre en avant **ce que le CVS apporte à la vie de la résidence, mais également au jeune lui-même** : faire bouger les choses, être utile aux autres, échanger avec les autres résident.es, acquérir des compétences (animation de réunion, gestion de projet...)
- 💡 Profiter de ces temps pour repérer les **jeunes potentiellement « moteurs »** et les mobiliser.
- 💡 L'entretien permet d'identifier les **centres d'intérêt** des jeunes et donc des idées de sujets pour le CVS.
- 💡 Remettre un **livret** présentant le CVS.
- 💡 Afficher les **photos et coordonnées** des représentants des résidents au CVS et les présenter lors des pots d'accueil.
- 💡 Si besoin, prévoir un rendez-vous spécifique avec un membre de l'équipe pour informer de la vie dans la résidence et discuter des envies et des besoins.



## Communiquer...

Pour communiquer sur les CVS et mobiliser les jeunes, il est nécessaire que les membres du CVS soient facilement identifiés et contactables : affichage dans les espaces collectifs, noms et coordonnées rappelés dans le compte-rendu, trombinoscope, etc.

### Quand communiquer ?

- 💡 Lors des **temps collectifs** organisés dans la résidence.
- 💡 Lors de **temps d'échanges plus informels**, dans des moments de détente ou lors d'échanges autour de l'actualité par exemple.
- 💡 Au moment de la **campagne pour les élections** des représentant.es (cf. partie « élections »).
- 💡 **En continu** (notamment avant et après le CVS).

### Qui communique ?

**L'ensemble de l'équipe** (les intervenant.es socio-éducatives, la direction et les membres du CA), mais aussi **les jeunes eux-mêmes** :

- 💡 **S'appuyer sur les « meneur.ses »** de groupe pour faire passer les informations auprès des autres résident.es.
- 💡 Faire présenter le CVS par les jeunes élu.es eux-mêmes.
- 💡 **Mobiliser un groupe** concerné par une problématique ou un projet pour informer et motiver les autres résident.es.

### Sur quoi ?

- 💡 **Valoriser les sujets concrets abordés en CVS et leurs conséquences** pour les résident.es, ainsi que les résultats des CVS précédents.
- 💡 **Valoriser les jeunes élu.es.**

### Comment ?

**Multiplier les canaux de communication**, quitte à ce que les jeunes reçoivent plusieurs fois l'info, car les usages sont divers. **Et ne pas hésiter à relancer !**

- 💡 **Réseaux sociaux** : pour les événements, animations à mettre en valeur.
- 💡 **Groupe whatsapp** : pour échanger sur la vie de la résidence au quotidien, pour s'entraider...
- 💡 **Boîtes aux lettres et mail** : pour les infos plus officielles.

**Susciter l'intérêt...** Illustrer les solutions apportées à des demandes exprimées par le passé ; Mettre en valeur un sujet mobilisateur.

**Favoriser...** Les discussions entre les jeunes en amont des instances de participation telles que le CVS ; Les discussions entre les salariés et les jeunes.

**Impliquer...** Les résidents dans la recherche de solutions à une problématique.

💡 **SMS**

💡 **Affichage**

💡 **Echanges informels** dans les espaces collectifs.

💡 Organiser des **temps avant ou après chaque CVS** en invitant tou.tes les résident.es.

### Comment recueillir les attentes de tous et toutes ?

Veiller à ce que les jeunes élu.es consultent l'ensemble des résident.es, ils et elles ne doivent pas porter uniquement leur opinion. Encore une fois, il est important de diversifier les canaux, pour permettre à chacun.e de s'exprimer :

**Questionnaire** : papier ou plutôt en ligne, via une app.

💡 Via les **autres temps de participation** (conseils de résident.es...) qui viendront alimenter/préparer le CVS et permettent une parole plus libre ou encore des apéros discut', papothèque...

Dans les **temps informels**.

💡 **Porte-à-porte**.

💡 Via des espaces et **outils de remontées de paroles/ propositions** :

- **Boîte à idées** installée dans le hall, à relever avec une régularité donnée. Soumettre les idées aux résident.es et/ou directement au CVS ;
- **Panneau** avec un sujet/question affiché dans le hall (porteur de parole, cf. ci-après) ;
- Créer une **boîte mail dédiée** aux représentant.es CVS (conseil : la rattacher au domaine de l'association).

### Le cas des publics allophones

Certain.es résident.es maîtrisent mal le français. Il est donc important de **privilégier l'oral**, et de simplifier les messages écrits, d'utiliser des **pictogrammes**, voire de **faire traduire certains documents**. L'utilisation de logiciels de traduction peut s'avérer utile pour certaines informations importantes.

Dans certains cas, dans le cadre de l'accueil de MNA, l'ASE peut financer le recours à des interprètes.

Les éventuels cours de FLE au sein de la résidence peuvent aussi être orientés sur des thématiques en lien avec la vie de la résidence.



## Le parrainage : un accueil des nouveaux par les résident.es présent.es



### Exemple de la résidence Jeune Cordée à Paris

(source : « Développer l'implication des Jeunes dans les résidences-FJT d'Ile-de-France, Urhaj IDF »)

Quelques intérêts de cette méthode :

- Pour les résident.es, se sentir accueilli.es dès le premier jour dans un collectif, et donc encourager le sentiment d'appartenance à ce collectif ;
- Créer une dynamique au sein du groupe d'accueillant.es, qui prend un rôle majeur dans le collectif des résident.es.

Voici une présentation de la façon dont le parrainage fonctionne dorénavant à la résidence Jeune Cordée. Anne-Sarah est l'éducatrice, et nous appellerons Zoé la nouvelle résidente qui va être accueillie.

### 1. Préparer la rencontre

Une fois que le dossier de Zoé a été accepté et qu'un jour d'entrée lui a été communiqué, Anne-Sarah l'appelle pour lui demander si elle souhaite être accueillie le soir de son arrivée par des résidents du foyer. Si Zoé accepte d'être accueillie, Anne-Sarah lui dit que des résidents l'attendent le soir de son arrivée à 20h dans la salle télé.

Si le lieu de rendez-vous proposé est la **salle télé**, c'est parce que c'est un lieu de passage où, si la conversation a du mal à se lancer, la télévision pourra fournir quelques sujets pour briser la glace.

### 2. Passer le relais aux résident.es

Anne-Sarah envoie ensuite **un e-mail à l'ensemble des résident.es qui se sont dits volontaires** pour faire partie du groupe d'accueillant.es, afin de les prévenir de l'arrivée de Zoé, et de les inviter à l'accueillir le soir de son arrivée, à 20h dans la salle télé. Les accueillant.es échangent ensuite des e-mails entre eux pour s'assurer que quelques-un.es seront présent.es

pour accueillir Zoé. Les accueillant.es sont relativement nombreux (une quinzaine à ce jour) pour **se relayer** et assurer un accueil quand cela leur est possible.

Le jour J à l'heure dite, Zoé rencontrera quelques résident.es parmi le groupe, qui discuteront, visiteront le foyer, passeront ou non la soirée ensemble selon l'envie des un.es et des autres.

La création d'un « groupe d'accueillant.es » a plusieurs avantages :

- Créer de la **convivialité** entre celles et ceux qui s'engagent dans ce groupe ;
- Participer à ce groupe, c'est aussi se donner l'occasion de **rencontrer d'autres résident.es** ;
- **Limiter la responsabilité et l'engagement qui pèse sur chacun.e** : si les accueillant.es sont suffisamment nombreux dans le groupe (ils sont une quinzaine à Jeune Cordée), ils pourront se relayer afin d'assurer chacun.e l'accueil quand cela leur est possible.

### 3. Soutenir les accueillant.es en les laissant autonomes

Très souvent, l'accueil est une grande réussite, et Zoé décidera de rentrer à son tour dans le groupe d'accueillant.es, afin de participer à son tour à l'accueil des futurs arrivants.

La grande force de cette façon de faire, testée par la résidence Jeune Cordée, est de **trouver un juste milieu entre incitation et flexibilité**. La méthode est juste assez formalisée pour que les choses s'organisent et aient lieu, mais **une grande liberté est laissée aux résident.es**, de manière à ce qu'ils puissent prendre l'accueil en main et ne pas se sentir contraints ou obligés.



# PRATIQUES INSPIRANTES & OUTILS

## " Le dîner des nouveaux facilite l'intégration "



### Jessica

Intervenante socio-éducative  
Ô Toulouse, Toulouse

L'organisation d'un dîner de nouveaux résidents, tous les deux mois, **facilite à la fois l'installation et l'intégration**, surtout dans une résidence qui compte plus de 200 résident.es. Un bon accueil est fondamental pour créer le lien et établir un véritable **rapport de confiance** avec les résident.es. C'est absolument nécessaire à la mise en place de projets réussis, qu'ils soient collectifs ou individuels.

En termes d'organisation, je mets un mot dans leur boîte aux lettres au moins une semaine à l'avance, ensuite je leur en parle dès que je les croise et, la veille, je les rappelle tous, histoire de prévoir pour les courses... Je demande d'ailleurs à un jeune de m'accompagner, **l'objectif est que tou.tes participent**, à un niveau ou un autre, à une tâche liée à ce repas des 'nouveaux'. J'en profite aussi pour leur faire **découvrir des**

**produits** qu'ils connaissent peu, ils/elles apprennent les un.es des autres et partagent ce qu'ils/elles savent. Le côté manuel permet de créer très rapidement des liens. Les retours sont tous très positifs. Ces dîners permettent non seulement aux nouveaux résident.es de **créer des liens entre eux/elles**, mais aussi de faciliter **les contacts avec nous, équipe socio-éducative**.

Le fait que l'on se voit dans un cadre informel va **faciliter le dialogue**, et cela se ressentira aussi dans le cadre formel d'un entretien individuel sur des questions qui peuvent être d'ordre personnel.

Cela nous permet de mieux les connaître dès leur arrivée, d'avoir un autre regard sur eux, et donc **d'être en capacité de mieux les accompagner**, les aider et leur proposer des activités qui les intéressent.

## " Le CVS facilite les dynamiques socio-éducatives "



### Fanny

Responsable socio-éducative  
Habitat Jeunes Les Oiseaux,  
Besançon

Le CVS permet de **faire remonter des projets de résident.es**. Il fait partie à part entière du temps d'animation et donc une part du budget socio-éducatif est affectée aux projets qui en ressortent. Je remarque que ce qui se passe en CVS facilite beaucoup les dynamiques socio-éducatives de la résidence.

Ainsi nous avons mené de beaux projets en lien avec ce qui avait été remonté en CVS : réalisation par les résident.es d'un clip vidéo de présentation de la résidence, projet radio (émissions radios portées par les jeunes avec l'aide d'un intervenant extérieur), achat de matériel de sport, apéros gratuits tous les jeudis...

## OUTILS



- ↓ [Livret de présentation CVS, Adamal \(Salon-de-Provence\)](#)
- ↓ [Livret de présentation CVS, l'Escale Habitat \(Niort\)](#)
- ↓ [Flyer de présentation CVS, Jeunesse et Habitat \(Tours\)](#)
- ↓ [Flyer de présentation CVS, Relais Accueil \(Paris\)](#)
- ↓ [Support « Un C.V.S. qu'est-ce que c'est ? », Relais Accueil \(Paris\)](#)
- ↓ [Livret « Développer l'implication des Jeunes dans les résidences-FJT d'Ile-de-France », Urhaj IDF](#)



## Le porteur de paroles



### Objectif :

Organiser un débat ou une consultation publique, sur plusieurs jours, dans un lieu collectif de la résidence.

### Étape 1 : choix de l'objectif

- libérer la parole des résidents
- traiter d'un sujet spécifique
- obtenir une production utile

### Étape 2 : choix de la phrase

- permettant une multitude de réponses
- devant être neutre, n'impliquant pas de bonnes ou mauvaises réponses
- tester la phrase auprès de plusieurs personnes
- écrire soit même quelques phrases en réponse pour éviter la peur de la page blanche

### Étape 3 : choix du lieu et du mode d'animation

- un lieu de passage où l'on peut s'arrêter
- maximiser la présence d'un salarié ou d'un résident pour animer le porteur de paroles

### Étape 4 : choix du mode d'affichage et de réponse

- visibilité et couleurs
- un grand panneau pour la question
- des petites feuilles pour les réponses avec marqueurs
- panneaux accrochés au mur, à une corde à linge ou posés à même le sol

### Étape 5 : penser à la façon de modérer le débat

- afficher une charte de respect et courtoisie
- faire en sorte que la modération soit gérée par un groupe de résidents
- prévoir une urne pour les réponses et les afficher dans un second temps
- enlever les affichettes ou prévoir de pouvoir effacer une réponse



## " La mobilisation autour de la création du CVS a relancé une dynamique collective "



### Thomas

Intervenant socio-éducatif  
Habitat Jeunes en Albigeois, Albi

Au départ, je ne voyais pas qui allait être motivé pour le CVS, les jeunes me semblaient plutôt sur une logique individuelle, d'autant que pour plusieurs raisons, la dynamique collective des 3 résidences de l'association était en sommeil... J'ai alors décidé d'utiliser plusieurs moyens pour informer sur le CVS : des **permanences d'1h dans les halls** des 3 résidences le soir, avec mon collègue, des **échanges lors des entretiens individuels ou temps informels**, et des **posts sur les réseaux sociaux**.

Ça a fonctionné puisque 20 jeunes sont venu.es à la soirée de présentation et d'élection !

Par la suite, une fois les représentant.es élu.es, nous les avons fait connaître en **affichant leur photo** et en faisant des **posts sur les réseaux**. Ensuite nous les avons accompagné.es dans le recueil des besoins des autres résident.es, via du **porte-à-porte**.

Contrairement à ce qu'on pourrait craindre, ça a très bien fonctionné et a eu un autre effet bénéfique : **permettre aux résident.es de se rencontrer**, créer du lien : bien souvent ils ne se connaissaient pas !

## " L'utilisation de Snapchat se montre efficace "



### Marion

Intervenante socio-éducative  
Résidence Nobel, association 4AJ,  
Arras

Au sein de la résidence, nous avons eu l'idée de créer un compte Snapchat, afin de diffuser diverses informations aux jeunes accueilli.es, par le biais d'un réseau social qu'ils utilisent quasiment tou.tes. Nous avons pu tester à plusieurs reprises la **diffusion d'informations concernant le CVS et les élections des délégué.es**.

Nous diffusons sur ce réseau une **affiche** comprenant les dates des réunions CVS avec les informations importantes.

Concernant les élections, nous diffusons de la même manière une affiche.

Puis les résident.es qui se présentent ont la possibilité de créer également des **affiches pour leur campagne**, que nous diffusons **via les Story**.

Enfin, nous publions sur Snapchat le dépouillement et les résultats des élections avec les résident.es élu.es.

Ce moyen de communication connecté se montre assez efficace.

## OUTILS



[Guide utilisation Canva & PlayPlay, Urhaj Paca-Corse](#)



[Guide webituto Instagram, Urhaj Paca-Corse](#)



# Élire être élu



© Julien Bergeaud - Résidence l'Escale - Muret



# Élire, être élu

**Être élu...** Pour porter une parole collective et individuelle

**Recueillir...** Les attentes des résidents pour améliorer le vivre ensemble

**Motiver...** Le choix de son futur représentant sa propre candidature

**S'inscrire...** Dans le processus institutionnel de l'association

## Élire ancre et responsabilise le résident dans sa vie citoyenne

Les textes prévoient des élections des membres (représentant.es des jeunes et du personnel). Si ce formalisme peut paraître lourd, il permet de garantir une consultation de l'ensemble des résident.es, et c'est aussi l'occasion pour les candidat.es de mener une campagne, qui peut être un moment mobilisateur pour la résidence. L'élection donne un caractère plus officiel et un sens des responsabilités.

## Motiver les candidatures

Être élu.e CVS, voire devenir Président.e peut faire peur au regard des responsabilités, du temps, du caractère officiel..., et certain.es jeunes renoncent à se présenter. Il est conseillé de :

- 💡 **Rassurer sur la « charge »** que ça implique (cf. encadré), et rappeler qu'ils/elles seront accompagné.es par l'équipe.
- 💡 **Mettre en avant les compétences** qu'ils/elles pourront développer (compétences psycho-sociales, animation de réunion, négociation, communication...) et valoriser par la suite dans le monde professionnel.
- 💡 Montrer qu'on peut avoir un **impact sur le fonctionnement** de la structure : valoriser les réalisations des précédents CVS.
- 💡 **Faire témoigner** les ancien.nes élu.es du CVS.
- 💡 Réaliser un **document explicatif** sur comment mener sa campagne CVS : quelles actions souhaiterais-tu mettre en place au sein de la résidence ? Comment recueilleras-tu l'avis de tous les résidents ? Quelles qualités mettrais-tu en avant ? Quels ressources/outils de communication utiliserais-tu pour mener à bien ta campagne ? Le document peut également intégrer des supports de communication aux jeunes (affiches, flyers, organisation d'événements, campagne sur les réseaux sociaux, etc.).

### Le rôle d'un. élu.e CVS

Il/elle représente les autres résident.es pour **faire remonter leur parole** d'une part et **faire redescendre ce qui est dit dans les instances de décision** (bureau et CA).

Concrètement cela mobilise environ 3 à 4 réunions par an. Il s'agit également de trouver les manières de consulter les autres résident.es et de faire remonter leur parole, en faisant le tri de ce qui relève des demandes individuelles.

**L'élu.e doit construire un argumentaire** par rapport aux demandes recensées, pour le défendre vis-à-vis des administrateurs/de la direction.

### Le rôle du/de la Président.e

Il/elle est chargé d'**envoyer l'ODJ** (au moins 15 jours à l'avance) aux membres. Mais l'ODJ peut être travaillé collectivement, au moins avec l'équipe.

Il/elle **préside les séances** : ouverture et présentation de l'ODJ. Il doit également animer la séance, avec l'aide de l'intervenant.e socio-éducatif, et s'assurer que chacun.e puisse s'exprimer librement.

Il/elle **signe et envoie le CR** (là aussi, le CR peut être tournant mais doit être validé et envoyé par le/la Président.e).

Il/elle **présente le rapport d'activité annuel au CA**.



## Quelle durée du mandat et comment assurer une continuité ?

Elle est librement fixée dans le règlement intérieur du CVS. C'est un point délicat en Habitat Jeunes, au vu des durées de séjour parfois courtes. Il s'agit de fixer une durée correspondant à la durée moyenne de séjour. Plusieurs Habitats Jeunes choisissent une **durée d'1 an**.

- 💡 Il est important de prévoir l'élection de **minimum deux suppléant.es**, au cas où le/la titulaire quitte la résidence plus tôt que prévu. Cela assure la présence d'au moins un.e résident.e à chaque CVS.
- 💡 Au cas où, prévoir dans le règlement intérieur des **modalités de remplacement** d'un.e jeune parti.e, par ex. par **cooptation**, pour éviter de relancer un vote.
- 💡 Il est aussi possible de **créer des groupes de candidat.es** : on vote pour un groupe qui porte un même projet. Cela réduit la « pression » sur l'individu.

## Quelles modalités d'élection ?

Selon les textes, les membres (jeunes et représentant.es du personnel) doivent être élu.es par vote à bulletin secret à la majorité. De nombreuses possibilités existent :

- 💡 Reproduire les modalités d'élections « classiques », avec l'installation d'une **urne et d'un isoloir** (les communes acceptent parfois de les prêter), cela permet de sensibiliser les jeunes au fonctionnement électoral et de donner un caractère officiel aux élections.
- 💡 Utiliser le **vote électronique**, via des plateformes sécurisant la procédure. Par exemple : SurveyMonkey ou Balotilo. Il est possible de faire un mixte vote électronique / vote en présentiel.
- 💡 Prévoir une durée suffisante pour qu'un maximum de résident.es puissent participer : **étaler les élections sur une semaine** par exemple.
- 💡 Ou prévoir un système de **vote par procuration**.
- 💡 **Animer le temps de dépouillement** à l'issue des votes.
- 💡 **Afficher les résultats** pour valoriser le processus électoral démocratique.

## La campagne électorale

- 💡 Accompagner les candidat.es pour **élaborer un programme**, une profession de foi, voire créer un logo / une **identité visuelle** (inspirés par exemple de thèmes de films ou autres) et afficher cette « profession de foi ».
- 💡 Leur proposer de créer des **capsules vidéos** pour chaque candidat.e, pour les diffuser sur les réseaux (Snapchat, etc.)
- 💡 Organiser une **soirée conviviale** de présentation des candidats :
  - Cela peut se faire via une animation ludique, par ex. en faisant **jouer des rôles** aux candidat.es (ex : thème des Super héros, Harry Potter...)
  - **Soirée débat** entre les candidat.es
- 💡 **Questionnaire** réalisé par les candidats, affichage des réponses.
- 💡 Tenir un **stand dans le hall** pendant la période de la campagne.
- 💡 Faire du **porte-à-porte**.
- 💡 S'assurer que chaque candidat.e se trouve lui ou elle-même un.e suppléant.e.

## Accompagner les jeunes élu.es

Il est important d'accompagner cette prise de fonction à la fois pour rassurer et permettre une montée en compétence :

- 💡 **Expliquer en quoi consiste le rôle d'élu**, donner des conseils pour consulter les résident.es... : cela peut se faire de manière ludique (cf. jeu « Quartier Général »).
- 💡 Fournir des **outils** : modèles d'ODJ, de comptes-rendus...
- 💡 Confier des rôles aux élu.es là où ils/elles se sentent plus à l'aise (ex : accueillir les nouveaux, la com...)

NB : Il est possible de proposer des formations à l'animation de réunions (via le Fonds de Développement de la Vie Associative - FDVA) pour le/la Président.e et les membres du CVS.



## " Accompagner les jeunes à construire un argumentaire "



### Axelle et Damien

Intervenant.e socio-éducatif.ve  
L'Escale, Niort

Nous organisons régulièrement des réunions en soirée avec les jeunes élu.es pour faire le point sur les sujets traités par le CVS, et pour échanger sur les modes de communication avec l'ensemble de résident.es. S'est posée notamment la question « Comment j'agis en tant qu'élu.e ? ». A noter que certain.es jeunes élu.es au CVS siègent au CA de l'association.

Nous avons proposé de les faire **travailler sur la construction d'un argumentaire pour défendre une revendication**. Ça leur permet de développer des compétences qui pourront être utiles dans d'autres sphères :

- **Pourquoi** cette revendication est importante ?

- Amener des **éléments financiers**, obtenus via des recherches Internet, dans leur réseau...
- Mener une **enquête** auprès des résident.es, pour donner des éléments chiffrés
- Poser des questions sur **l'utilisation du budget de l'association**. L'objectif est de leur rappeler qu'en tant qu'adhérent.e de l'association et membre du CA, ils ont le droit de regard sur les comptes de l'association.

Nous avons également le projet de proposer, par le biais de CVS, qu'à **l'ODJ de chaque CA, un point CVS soit fait** pour que le Président du CVS puisse expliquer aux membres du CA les résolutions de la dernière réunion du CVS.

## " Représentant.es par étage (avec ou sans candidat.es) : ça facilite la mobilisation des jeunes ! "



### Samuel

Référent animation et insertion  
Résidence Kérizac, Vannes

Nous avons été inspirés par une résidence d'Occitanie qui avait mis en place des désignations par étages, sans candidat.es. Nous avons commencé par de l'affichage à **chacun des 3 étages avec un espace d'expression libre d'idées** (pour mieux se connaître, pour la vie de la résidence ou tout autre idée) pendant 2 semaines, au mois d'octobre. Nous avons annoncé des **réunions par étage en soirée** (sur l'affiche et dans les boîtes-aux-lettres), ce qui a très bien fonctionné, les jeunes étaient nombreux. Les propositions ont fait l'objet de discussions, l'idée était que des **volontaires se positionnent**, ce qui a été le cas sur 2 étages, et pour le 3è, des personnes se sont positionnées par défaut, mais au final par la suite se sont investies. On avait aussi la possibilité que ce soit les membres du groupe qui proposent à quelqu'un de les représenter, sans qu'il soit candidat : ça a marché !

Nous avons bien rappelé que tou.tes les résident.es étaient invité.es au CVS, et que le rôle de représentant.e consistait à être l'interlocuteur privilégié de l'équipe, à réaliser l'ODJ et signer les compte-rendus de CVS, mais pas d'être les seuls à parler.

Le 1er CVS se tenait 15 jours plus tard : beaucoup de jeunes sont venu.es, et ce ne sont pas uniquement les représentant.es qui ont pris la parole.

Je retiens le fait que **les réunions par étage ont permis de beaucoup plus mobiliser qu'une réunion collective**, car c'était plus facile de participer : devant sa porte, sans implication demandée a priori, ça attise la curiosité !



## " Les élections 2.0, adaptées pour les résidences multiples "



### Alice

Ancienne coordinatrice socio-éducative  
L'Appart, Gennevilliers

L'Appart gère 170 logements dans dix résidences de tailles diverses (de 36 logements, une colocation de 4 personnes...) et répartis sur 5 villes des Hauts de Seine (92). La gestion en diffus impacte les pratiques professionnelles des 10 salarié.es de l'association et en particulier concernant l'action socio-éducative.

Concernant le CVS, **la mobilisation des jeunes est difficile** du fait notamment que les jeunes ne se connaissent pas d'une résidence à l'autre et parfois au sein d'une même résidence. Il est également compliqué d'organiser des soirées et de demander aux jeunes de se déplacer. Ces difficultés se sont encore renforcées avec la crise sanitaire. **Le fait que l'équipe ne rencontre pas quotidiennement les jeunes constitue également un frein** pour susciter l'intérêt pour le CVS. Face à ces constats, l'association a décidé d'organiser des élections en ligne en 2020 et qui ont été finalisées le 22 janvier 2022.

**1. Sensibilisation et informations autour du CVS** en multipliant les supports de communication : affichage, mails, téléphone lors d'un suivi et Instagram. L'information a ainsi été largement diffusée.

2. Dépôt des candidatures avec une volonté d'avoir au minimum un élu sur chaque résidence (qu'elle soit de 4 ou de 36 logement). L'objectif était que le CVS **soit le plus représentatif possible** des résident.es. Les candidats ont publié une photo et un texte sur leurs motivations.

**3. Vote en ligne en utilisant la plate-forme payante :** SurveyMonkey. L'équipe a relancé régulièrement les résident.es et a également accompagné celles et ceux qui avaient des difficultés avec l'informatique.

**4. Live Instagram pour la publication des résultats** résidence par résidence.

### Principales difficultés :

**Travail de relance par l'équipe qui peut provoquer de l'agacement** chez les jeunes et la **maîtrise parfois limitée des outils informatiques** et l'utilisation des réseaux sociaux. Un important travail a dû être réalisé en amont pour **recenser toutes les ressources** qui existaient et les plus faciles d'utilisation. L'association a pu s'appuyer sur les compétences d'une jeune en stage pour réaliser ce travail.



## " L'expérience de Président de CVS m'a énormément apporté "



### Yacouba

Ancien Président du CVS  
L'Escale, Niort

Au départ, je ne pensais pas me présenter, mais plusieurs résidents me l'ont proposé car ils me trouvaient sociable et gentil. Je me suis donc lancé pour une année, et on m'a demandé de rester une deuxième !

Ma mission était de **recenser les besoins des résidents** et de **chercher des solutions aux problèmes**. Pour les consulter, ça se faisait surtout par des échanges informels, et aussi lors des réunions dans la cuisine collective. C'était principalement à **l'oral** car beaucoup de jeunes maîtrisaient mal le français.

**J'ai été bien accompagné par l'équipe**, je leur posais des questions dès que j'en avais besoin. Pendant les CVS, je participais beaucoup et je prenais des notes pour le compte-rendu.

Nous avons porté plusieurs demandes : la gratuité des machines à laver (au final nous avons obtenu une

réduction du prix) ; l'intervention de personnel pour nettoyer les espaces collectifs, sur ce point nous avons encore du travail à mener auprès des résidents pour qu'ils fassent plus attention à l'hygiène ; le paiement par CB des redevances ou encore l'autorisation d'hébergement d'amis/famille pendant une semaine : nous avons obtenu 3 jours.

Ça m'a beaucoup apporté : **être pragmatique, savoir négocier, prendre la parole en public**, mais aussi **comprendre comment marche une association**. D'ailleurs j'ai noté ces compétences sur mon CV et j'en ai parlé dans mes entretiens d'embauche.

Et puis ça m'a permis de **rencontrer plein de gens** avec des profils et cultures différents, tous très sympas, j'ai vraiment senti un esprit d'équipe !

## " Le CVS permet d'avoir des réponses à nos problèmes quotidiens "



### Vincent

Président du CVS  
Habitat Jeunes Les Oiseaux,  
Besançon

Les résident.es font régulièrement remonter des difficultés, soit de manière informelle, soit dans les réunions « pré-CVS » auxquelles ils et elles sont invité.es avant chaque CVS. Notre rôle est de les porter en CVS et en CA, car les 4 représentant.es des résident.es au CVS participent au CA.

Le CVS me semble très utile, car **des réponses sont apportées** à nos demandes, **soit pour expliquer pourquoi on ne peut pas obtenir ce qu'on demande soit pour y apporter des suites**. Dans le premier cas par exemple, les machines à laver étaient souvent en panne, on avait l'impression que la direction ne faisait rien,

or via le CVS il nous a été expliqué que les démarches avaient été faites et les pièces commandées mais que ça prenait du temps. Dans le second cas, nous avons fait remonter que les prix des repas au restaurant collectif étaient trop élevés, ce qui a permis de limiter leur hausse d'une part, et de lancer un projet de cuisines individuelles d'autre part.

A titre personnel, cette expérience m'apporte aussi **des liens avec les autres résident.es et avec les professionnel.les**, ce que j'apprécie beaucoup.



## " Parité et mixité des profils des élu.es "



### Aurélien

Responsable socio-éducatif  
Le Phare, Clermont-Ferrand

Pour favoriser une représentativité de la diversité des jeunes accueilli.es à la résidence, nous veillons d'une part à ce que **différents profils** se présentent aux élections : apprenti.es, jeunes en situation de handicap, MNA... en allant les voir individuellement en amont.

D'autre part, nous avons instauré la parité : **il faut élire 2 filles et 2 garçons**. C'est un scrutin binominal (une fille/un garçon), et tout le monde vote pour les 2 genres.

## OUTILS



- ↓ [Livret « Mener sa campagne CVS », Adamal \(Salon-de-Provence\)](#)
- ↓ Le jeu « [Quartier général](#) » (coût : 50 €) : jeu coopératif dont le but est de faire découvrir aux participants les différents ressorts d'une campagne électorale. Un appui pour animer ce jeu est proposé par l'association « Électeurs en Herbe »
- ↓ [Support de présentation du « CVS 2.0 », l'Appart \(Gennevilliers\) \[POWER POINT\]](#)
- ↓ [Affiche communication élections, l'Appart \(Gennevilliers\)](#)
- ↓ [Fiche présentation CVS pour élu.es, l'Appart \(Gennevilliers\)](#)
- ↓ [Affiches lancement campagne, Escale Habitat \(Blois\)](#)
- ↓ [Affiches slogans des jeunes candidat.es, Escale Habitat \(Blois\)](#)
- ↓ [Affiches slogans des jeunes candidat.es, Relais Accueil \(Paris\)](#)
- ↓ [Affiche Repas électoral, Relais Accueil \(Paris\)](#)
- ↓ [Outils pour l'accompagnement des jeunes élu.es au CVS dans le montage de projet, Urhaj IDF](#)



# Faire vivre le CVS



© Julien Bergeaud - Résidence l'Escale - Muret



# Faire vivre le CVS

**C'est entretenir et renforcer la dynamique de mobilisation, non seulement des résidents, mais aussi des salariés et des administrateurs.**

**Faire vivre garantit une progression dans le processus démocratique et la construction de l'adulte en devenir...**

Réaliser une bonne organisation des CVS permet d'atteindre plusieurs objectifs dont : le **partage des tâches** concrètes de préparation entre les équipes et les résident.es, l'implication des résident.es dans le **travail de réflexion** en amont du CVS, et la valorisation d'une attitude **dynamique et enthousiaste**.

## Préparer chaque séance

- 💡 Organiser une **réunion de préparation avec les jeunes élu.es** (soit réunion ad hoc, soit via le conseil de résident.es...) pour construire l'ordre du jour ensemble. Le cas échéant, fournir les éléments nécessaires à la compréhension des sujets abordés.
- 💡 **Partager l'ordre du jour sur les réseaux** pour qu'ils puissent être alimentés par les résident.es + affichage.
- 💡 **S'adapter aux emplois du temps** de tous les résident.es, y compris des alternant.es, afin qu'ils/elles puissent être représenté.es lors de la tenue du CVS.
- 💡 **Voir avec les salarié.es comment adapter leurs emplois du temps**, si cela est nécessaire, afin d'assurer la présence de plusieurs d'entre eux/elles.

## Structurer la réunion

- 💡 **Valider collectivement l'ordre du jour**, le cadre d'intervention de chacun, un horaire précis de début et de fin **sans dépasser 1h30 de réunion**.
- 💡 **Fixer des objectifs** (prioriser les sujets à aborder).
- 💡 Prévoir de dire ce qui ne fonctionne pas autant que **ce qui fonctionne bien** et commencer par ce qui fonctionne bien.

**Susciter...** La surprise par des réunions chaque fois différentes

**Écouter...** Toutes les demandes sans a priori

**S'engager...** A toujours répondre aux remarques et demandes des jeunes en explicitant les décisions prises, positives comme négatives

**Réagir...** Dans des temporalités adaptées aux demandes des jeunes en prenant en compte le turn-over

**Évaluer...** Pour s'améliorer et utiliser les évaluations des CVS comme plus-value dans les obligations administratives et partenariales liées aux associations notamment la CAF

- 💡 La parole est **d'abord donnée aux élu.es** des résident.es (leurs sujets sont abordés en priorité), ensuite les autres représentant.es.
- 💡 **Minuter** le temps à passer sur chaque sujet de l'ordre du jour.
- 💡 Avoir les documents utiles pour la réunion.
- 💡 **Définir les rôles de chaque membre** (qui anime, qui veille sur le temps, qui prend les notes, etc.) et **partager les tâches** : prévoir un secrétariat tournant avec tous les membres.

## Animer et rendre le CVS vivant

Faire en sorte que ce soit un moment convivial où on apprend, on débat, on s'amuse...

- 💡 **Aménager** spécialement une salle pour l'occasion.
- 💡 Ça marche toujours mieux avec **des boissons et de la nourriture** ! Organiser par exemple le CVS sur un temps de repas, et/ou **hors les murs** (chez un partenaire...) : permet d'être moins formel.
- 💡 Utiliser des **jeux brise-glace** au début de chaque réunion.
- 💡 Utiliser des **méthodes d'animation variées** : alterner petits et grands groupes / world cafés, forums ouverts, débats mouvants.
- 💡 Possibilité de les organiser **en visio ou en hybride**, notamment pour les FJT ayant des logements en diffus ou les résidences multi-sites.
- 💡 Pratiquer une **pédagogie participative**, l'écoute active.
- 💡 Faire preuve de **souplesse** par rapport aux sujets abordés : les prendre en compte même si pas mis à l'ODJ.



- 💡 Faire intervenir des **partenaires extérieurs**.  
Exemple : inviter un bailleur sur le sujet de la rénovation de la résidence.

## Alterner le CVS avec des temps moins formels

- 💡 Comités/conseils de résident.es, **réunions d'étage**, groupes de paroles...
- 💡 Prévoir des **temps de rencontre mensuelles** ouvertes à tous, où pourront être évoqués de manière informelle les sujets du CVS.
- 💡 Profiter de **temps informels**, d'activités pour faire le lien avec ce qui est discuté en CVS.

## Fonctionner en mode projet avec un budget

- 💡 Mobiliser les élu.es sur des projets de court ou moyen terme, par exemple sur **une thématique qui se décline en actions** : considérer le CVS aussi comme un outil d'animation. Choisir des sujets sur lesquels il y a une marge de manœuvre.
- 💡 Donner des **moyens et un budget** au CVS, pour permettre des réalisations concrètes.
- 💡 Impliquer des **partenaires** dans la mise en œuvre de projets. Ex : graffeur...

## Apporter des réponses

C'est un enjeu crucial pour le succès du CVS : quelles suites l'association donne-t-elle à ce qui est remonté ?

Il est évident que toute demande ne pourra pas être acceptée, en revanche une réponse doit être apportée.

Cela implique d'**avoir bien précisé dès le départ le périmètre d'action, le rôle et les moyens du CVS** pour ne pas générer de frustrations.

- 💡 Si la réponse est négative, il s'agit d'**expliquer en quoi elle n'est pas réalisable**, afin que les membres comprennent les contraintes réelles qui s'y opposent.

- 💡 Lorsque c'est possible, **demander aux résident.es de faire eux-mêmes des propositions** en réponse à leurs demandes et de mettre en place des solutions, avec ou sans l'équipe. Si elles se révèlent être un échec, revenir sur le sujet.
- 💡 Prévoir une **intervention de la direction en début de chaque séance** de CVS pour informer des suites données, qu'elles soient positives ou négatives.
- 💡 **Afficher les comptes-rendus** des CVS.
- 💡 **Augmenter le rythme des CVS** (5 à 6 fois par an) permet de donner une dynamique et mobiliser davantage car les jeunes voient plus rapidement les effets et suites à leurs demandes.

### Comment faire émerger des projets de jeunes et les impliquer ?

- **Partir de leurs idées**, envies et ne pas arriver avec un projet déterminé à l'avance.
- S'appuyer sur les **temps informels**. Les projets les plus porteurs sont parfois trouvés hors réunion.
- S'interroger sur sa **posture d'accompagnement** : donner des habitudes de ne pas être consommateur et de s'investir dans le montage de projet.
- Travailler sur des **fiches projet** : pense-bête sur les étapes du projet et les choses à faire.
- Les faire **travailler par binômes** avec choix des tâches en fonction de leurs appétences et compétences.
- **Valoriser les CPS** (compétences psycho-sociales) **qu'ils vont acquérir**, pour leur insertion professionnelle : peut les motiver.
- Les **impliquer dans la recherche de financements** : tombola, financements participatifs...



## " L'Apéro-visio inter-résidences permet de créer du lien "



**Charlotte**

Responsable socio-éducative  
Association Bâtir, Gap

L'association Bâtir gère deux résidences sur le département des Hautes Alpes (territoire rural et de montagnes) :

- À Gap qui propose 118 places en résidence et en diffus
- Le Logis des jeunes à Argentière qui propose 25 logements

Depuis 2019, l'équipe souhaitait **créer du lien entre les deux structures de l'association**. A Gap, deux réunions du CVS étaient organisées par an et cette instance n'existait pas à Argentière. Il a donc été décidé depuis 2020 de créer un CVS inter-résidences en visio (via l'outil Zoom).

**Chaque résidence se connecte**, en présence des résidents et d'une animatrice par résidence, dans les espaces collectifs. Le CVS se déroule en soirée, et dure maximum 1h15. Un repas-apéro est partagé avant la CVS et souvent les discussions se poursuivent derrière. Sont mobilisées: les deux animatrices, la direction et la représentante du personnel. La responsable socio-éducative peut également être présente mais l'association veille à limiter le nombre de professionnels. Afin de rendre la réunion vivante, on met systématiquement en place **un jeu brise-glace**. Dix à quinze jeunes des deux résidences participent en moyenne.

Lors de la première réunion en 2020, cela a été l'occasion de se connaître entre résidences :

1. Présentation des deux résidences et de l'association
2. Jeu de brise-glace
3. Présentation du CVS et les modalités de fonctionnement : qu'est-ce qu'un CVS, pourquoi être là ?
4. Echanges grâce à un Padlet sur les besoins et les attentes des jeunes, les points d'améliorations du fonctionnement des résidences et leurs propositions.

Autre exemple d'animation, « le MNM's » : en fonction de la couleur du M&M'S ils doivent répondre à une thématique :

- Rouge = les **points négatifs** de la résidence
- Bleu = les **points positifs** de la résidence
- Orange = les **idées pour améliorer la résidence** / vie en collectivité
- Vert = une **idée d'animation**
- Marron = **projets** à créer ou développer

Les jeunes apprécient ce temps d'échanges, cette possibilité de rencontrer d'autres jeunes, de découvrir le fonctionnement d'une autre résidence. Ils ont exprimé une envie d'organiser des **actions communes**.

Pour l'association, cela a permis de **créer du lien entre résidences** et de proposer un nouveau mode d'action grâce aux outils numériques.

## Des actions d'auto-financement portées par les résident.es



**Normandie**

Afin d'impliquer les résident.es au maximum dans le projet, et de les mobiliser sur le sujet du financement, plusieurs résidences mettent en place des actions d'auto-financement.

Par exemple, pour financer un projet mobilité porté par l'Urhaj Normandie, les jeunes de plusieurs résidences ont organisé plusieurs actions : **vente de gâteaux** dans les résidences, de crêpes dans les marchés, **concours de pétanque**. Ils ont également **organisé un concert**, en lien avec une association qui

propose de la musique.

Un opération spéciale a eu lieu au marché de Noël : vente de chocolats...

L'Urhaj a par ailleurs créé **des tickets à gratter** spécifiquement pour l'occasion et organisé une tombola qui a permis de collecter des fonds, avec des lots à gagner.

Ce type d'actions nécessite de la coordination avec le soutien notamment des intervenant.es socio-éducatifs.



# PRATIQUES INSPIRANTES & OUTILS

## " Le projet thématique comme levier de mobilisation du CVS "



**Audrey**

Responsable de résidence  
Habitat Jeunes Montpellier

Nous avons fait le choix de déterminer une **thématique annuelle** sur laquelle le CVS travaille.

Par exemple en 2023, il s'agit de l'éco-citoyenneté, et les années précédentes ont été abordés le livret d'accueil, l'évaluation de fin de séjour.

Les travaux se font d'abord via des **ateliers ouverts à tou.tes les résident.es**, qui permettent d'une part l'expression libre, et la construction d'actions communes.

Puis nous désignons 3 représentant.es qui vont porter ces projets au sein du CVS. Les membres votent ensuite.

Le CVS est donc conçu comme un outil pour co-construire des actions avec les jeunes. C'est vraiment ce qui a mobilisé les résident.es autour du CVS.

*Voir en complément la fiche expérience d'Habitat Jeunes Montpellier*

## " Des réalisations concrètes et une réécriture du règlement de fonctionnement "



**Ophélie**

Intervenante socio-éducative  
Habitat Jeunes Chalons-en-Champagne

Nous réservons une enveloppe sur notre **budget de fonctionnement** pour les projets du CVS, avec un montant variable (maximum 1000 €). Cela a permis de répondre à plusieurs demandes du CVS :

- Sécurisation des garages à vélos
- Installation de fours dans la cuisine collective
- Réaménagement de la salle collective : les usages et aménagements ont évolué en fonction des envies des résident.es :

ordinateurs, TV, canapés, coin révision code de la route, réalisation d'un graff géant sur le mur par les résidents...

Par ailleurs, les résident.es ont contribué à la réécriture du règlement de fonctionnement, avec des évolutions sur certains points, comme les **horaires des visites** ou encore **l'autorisation des animaux de compagnie**, après validation de la direction.

## OUTILS



- ↓ [Guide d'animation de débats, débat mouvant et outils d'animation divers, exemples de brise-glace](#) [DOSSIER ZIP]
- ↓ [Fiche expérience sur le CVS d'HAJ Montpellier](#)
- ↓ [Exemple de fiche projet, Jeunesse et Habitat \(Tours\)](#) [WORD]
- ↓ [Exemple de fiches-actions sur un projet de séjour, Jeunesse et Habitat \(Tours\)](#) [WORD]



# Mobiliser les membres du CA et salarié.e.s



© Canva



# Mobiliser les membres du CA et les salarié.e.s

C'est s'assurer d'une meilleure prise en compte, d'une meilleure écoute des besoins des résident.es et d'une implication plus importante dans la vie de la résidence.

Mobiliser participe à une politique d'établissement durable...

## Renforcer les liens entre jeunes et membres du CA

Souvent les membres du CA ne rencontrent que peu les résident.es et ils fonctionnent en mondes séparés. Or il est important de créer des liens, ce qui facilitera les échanges lors des temps plus formels.

- 💡 Organiser des **temps d'échanges conviviaux** entre administrateurs/trices et jeunes et/ou inviter les membres du CA à certaines activités organisées avec les jeunes, pour mieux se connaître.
- 💡 **Impliquer les administrateurs/trices dans la mobilisation et l'information des jeunes** sur le rôle ou les décisions prises en CVS.

## Renforcer les liens CVS/CA, direction équipe

- 💡 Rédiger des **dossiers de préparation des CVS** pour informer les administrateurs/trices et leur permettre de donner leur opinion.
- 💡 **Impliquer les administrateur/trices dans le CVS** : prises de décision plus rapide si le/la Président.e est présent.e.

**Susciter...** L'envie d'être relais des besoins et problématiques des jeunes ; L'envie de rencontrer les résident.es

**Favoriser...** La connaissance des résident.es, de leurs besoins et de leurs attentes

**S'adapter...** Plus rapidement aux évolutions à l'œuvre

**Prendre conscience...** De la réalité des missions réalisées auprès des jeunes au sein de la résidence, des réalités et spécificités de la jeunesse

**Se positionner...** En tant qu'acteur légitime pour porter l'expression des résidents auprès des décideurs

- 💡 **Impliquer également la direction** : effet de rapprochement des jeunes et des directions.
- 💡 **Envoyer de façon systématique les ordres du jour et les comptes rendus des CVS au CA et salarié.es** ; en discuter en réunion d'équipe.
- 💡 Inclure un rappel du contenu du CVS dans toutes les instances de l'association.
- 💡 **Faire participer les élu.es CVS au CA** de l'association et leur laisser la place (présenter le CR du CVS systématiquement).

## Intégrer les jeunes du CVS dans le Conseil d'Administration de l'association

Plusieurs associations Habitat Jeunes ont fait le choix d'intégrer les représentant.es des résident.es au CVS au sein du Conseil d'Administration de l'association. Ainsi, plusieurs jeunes membres du CVS sont membres du Conseil d'Administration. Cela permet à la fois la participation des jeunes à la gouvernance de l'association, mais également de **donner plus de crédit** au rôle du CVS au sein de la vie de la structure Habitat Jeunes.

Cela nécessite de **réfléchir à la place qui sera donnée aux jeunes**, à la préparation de ces CA avec eux, au temps...

Parfois les membres du CA participent également au CVS, ce qui permet à ce que certaines propositions du CVS soient adoptées directement à l'issue du CVS sans passer en CA.



## " Le ' parrainage ' des jeunes élu.es par les membres du CA : accompagner les jeunes dans leur participation au CA "



### Jean-Noël Delétrang

Administrateur et référent du CVS  
Association Jeunesse et Habitat,  
Tours

Au CA de Jeunesse et Habitat, 4 postes sont réservés aux jeunes élu.es du CVS. Nous nous sommes rendu compte que les jeunes n'étaient pas tou.tes assidu.es au CA, ce qui s'explique par des questions de disponibilité, mais aussi parce **qu'il n'est pas toujours réjouissant de participer à un CA** : discussions avec des personnes majoritairement retraitées, discours, vocabulaires, références pas toujours accessibles ou compréhensibles (notamment sur le budget, où les jeunes avaient du mal à suivre).

Nous nous sommes demandé comment les motiver et les aider à y trouver de l'intérêt. Depuis 2023, nous avons donc expérimenté une forme de « parrainage » : **préparation du CA en amont avec les 4 jeunes du CVS et 3 membres du CA**. L'objectif : éplucher l'ordre du jour, présenter le déroulement, expliquer les documents, préparer les interventions et répondre à leurs questions. Ces réunions de préparation permettent également aux résident.es élu.es de consulter les autres jeunes avant le CA.

Nous avons organisé 3 réunions dans l'année :

- **Une sur le budget** : le trésorier de l'association est venu expliquer simplement le budget et répondre aux questions des jeunes. Ça s'est très bien passé, leur a ouvert des clés de compréhension et permis de mieux suivre lors des CA.
- **Une où le Président de l'association a présenté son rôle et le fonctionnement associatif**, et ce dans un cadre détendu.
- Une sur un échange plus général.

Cette expérimentation est positive, car elle donne la **possibilité de discuter d'égal à égal et en petit comité** : les jeunes sont moins intimidé.es. Ils et elles nous connaissent car nous participons à tous les CVS. Ça leur montre que les administrateurs s'impliquent dans le quotidien, et permet de nourrir des **relations privilégiées**. Au final, **ça « désacralise » les administrateurs/trices**. Parfois nous partageons un verre, de la nourriture et des activités plus ludiques, ce qui crée une connivence.

Par ailleurs nous prévoyons **à chaque CA un point CVS**, que nous préparons avec les jeunes : aide à la formulation, présentation. Sachant que les ODJ des CA sont très chargés, nous avons obtenu de ne pas mettre le point CVS en dernier afin d'être sûr.es qu'il y ait le temps !

A noter que nous avons changé notre organisation depuis la nouvelle réglementation, et **réduit le nombre de CVS** (avant, tous les mois et demi) : désormais l'équipe organise des conseils restreints par pôles, entre chaque CVS, auxquels les administrateurs ne participent pas. Les problèmes du quotidien y sont traités, de ce fait moins de choses remontent au CA.

Nous constatons malgré ce parrainage que la participation des jeunes au CA s'effiloche au fil des mois. Certains ne se sentent toujours pas à l'aise, **d'autres pistes restent à expérimenter !** D'autant que lorsqu'ils jouent le jeu, cette participation au CA leur est très bénéfique : par exemple, le cas d'un jeune qui est resté plusieurs années au CVS et au CA : au départ, il n'arrivait pas à prendre la parole, et à la fin non seulement il la prenait, mais il faisait des synthèses, allait des réunions régionales !



## Un parcours de l'engagement du CVS au Conseil d'Administration



Association Adelis, Nantes

Adelis regroupe 17 résidences. Chaque année nous gardons la même organisation et la même structuration des temps de travail que nous adaptons à la mobilisation que les élus peuvent fournir et à la composition du groupe. Nous mettons en place un parcours d'engagement en 3 étapes :

- **1 CVS par résidence** pouvant compter jusqu'à 8 résidents. Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ;
- **1 Inter-CVS** : L'ensemble des élus des résidences sont réunis pour travailler sur les sujets qu'ils ont prioritaires ;
- **1 collège de résident.es** composé de 7 résident.es élu.es au sein du CVS de leur résidence.

Tous les ans, nous organisons des élections dans chaque résidence pour que les résidents puissent élire leurs représentants. Cette méthode **demande une implication importante des équipes sur chaque site**, des directions de pôle et des administrateurs en plus des résidents.

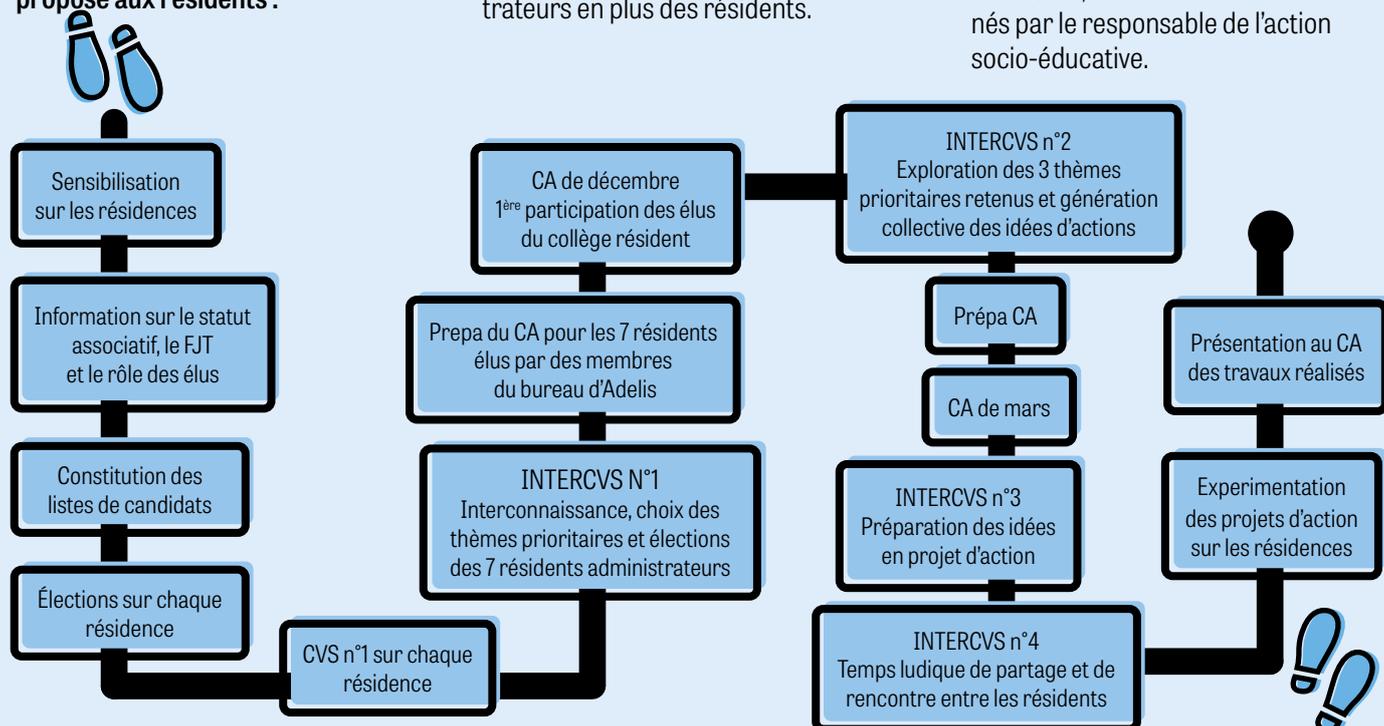
La première réunion d'inter-CVS se termine par une **élection sans candidat** afin de composer le collège de 7 résidents qui siègera au CA. Le choix de l'élection sans candidat a pour objectif :

- De faire découvrir aux participants une **autre forme de démocratie** ;
- De s'entendre sur **le rôle d'un.e représentant.e** ;
- De pouvoir **exprimer et entendre les opinions de chacun** ;
- Et de permettre à des personnes de **vivre une expérience** qu'elles ne se seraient pas autorisés.

L'équipe de pilotage des inter-CVS (Intervenant socio-éducatif et responsable de l'action socio-éducative) concentre les réunions de travail de l'inter-CVS sur trois temps et finalise par un **quatrième temps ludique et festif** pour remercier ces derniers pour leur engagement.

La démarche est basée sur l'implication de chaque acteur : résidents, Intervenants socio-éducatifs, directions, administrateurs coordonnés par le responsable de l'action socio-éducative.

Schéma des étapes du parcours de l'engagement proposé aux résidents :



**Union nationale pour l'habitat des jeunes**

12, avenue du Général-de-Gaulle  
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

[www.habitatjeunes.org](http://www.habitatjeunes.org)

